

## Droits de l'Homme

### Les formes contemporaines de racisme et de discrimination raciale au centre d'entretiens entre la présidente de la HACA et une délégation onusienne

La présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA), Latifa Akharbach, a eu, mercredi à Rabat, des entretiens avec une délégation représentant Tendayi Achiume, rapporteuse spéciale de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. Selon un communiqué de la HACA, les deux parties ont échangé, lors de cette entrevue, sur les actions et programmes institués par le régulateur marocain pour déterminer les pratiques et les discours médiatiques discriminants ou susceptibles de porter atteinte aux personnes sur la base de critères raciaux, ethniques, religieux et de genre. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la visite effectuée par la responsable onusienne au Maroc du 13 au 21 décembre 2018, en vue d'évaluer le cadre juridique, politique et institutionnel mis en place pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de stigmatisation, a aussi porté sur la représentation par les médias audiovisuels marocains de la diversité linguistique. À cette occasion, Mme Akharbach a passé en revue quelques repères concernant l'évolution du cadre juridique de la communication audiovisuelle au Maroc, notamment en ce qui concerne le cumul des acquis et la valeur ajoutée des différentes réformes, à savoir la nouvelle mouture de la loi de la communication audiovisuelle de 2016, les amendements apportés au statut de la HACA et les changements introduits dans les cahiers des charges des opérateurs. ■